

Mardi 08 juin 2021

9 juin : « Quel Bonheur de se retrouver...autour d'une table»

Ce mercredi 9 juin, l'ensemble des cafés et restaurants vont enfin pouvoir rouvrir leurs portes après 7 mois de fermeture imposée.

Depuis le 19 mai, certains d'entre eux (la moitié, d'après le sondage auprès des adhérents de l'UMIH38 au 7 mai) ont pu faire une répétition générale en accueillant leurs clients sur leur terrasse (en jauge réduite).

Evidemment, cette solution n'a pu être possible qu'avec le maintien du fonds de solidarité en mai dans les conditions équivalentes à avril. Aucun établissement ne peut, en effet, assurer le fonctionnement d'une activité sans la salle intérieure, avec une jauge en terrasse à capacité réduite de moitié, tout en restant complètement tributaire des aléas météo...

C'est donc ce mercredi que la joie de revoir les cafés et restaurants en fonctionnement va éclater !

Isère Attractivité avec les Maîtres Restaurateurs de l'Isère et Grenoble Alpes Métropole, apporte son soutien financier à l'UMIH38 et lance à partir de mercredi une campagne de communication sur tout le département « Quel bonheur de se retrouver ! » : insertions publicitaires dans la presse locale, affichage dans les cafés, restaurants, réseaux sociaux...

« Avec cette campagne de communication, nous fêtons nos retrouvailles avec nos clients qui nous ont tant manqués ces derniers mois et nous réaffirmons avec force notre fierté d'être cafetiers, hôteliers et restaurateurs après avoir été oubliés depuis 18 mois maintenant. Même si l'heure n'est pas encore à l'euphorie, puisqu'un protocole sanitaire strict demeure et nous contraint tous, cette étape de réouverture de l'ensemble de nos établissements nous redonne de la joie ! Mais nous restons toutefois conscients de la fragilité des mois à venir. Demeure également toujours une grande inquiétude pour nos amis du monde de la nuit. Leurs discothèques restent dramatiquement et injustement fermées. »

Danièle Chavant, présidente de l'UMIH38

Rappel des règles sanitaires à respecter dans les cafés et restaurants à compter du 9 juin prochain

- **Terrasse à 100%** > nouveauté au 9 juin
- **Intérieur avec jauge à 50 %** (affichage obligatoire dès l'entrée du nombre de personnes max accueillies à l'intérieur) > nouveauté au 9 juin
- Pas plus de 6 personnes par table
- Pas de consommation debout
- Service uniquement à table
- Port du masque obligatoire lors des déplacements dans l'établissement
- **cahier de rappel et/ou QR code** > nouveauté au 9 juin

